



**ARRETE N° 2023\_0772**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX AVENUE DE LA LIBERATION**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux d'affaissement de tranchée eaux usées à réaliser par l'entreprise MERLIN TP domiciliée 415 rue des Merisiers 45700 Pannes représentée par Monsieur Nicolas GALLET dans l'avenue de la Libération,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

**ARRETONS**

**Article 1 :** A compter du 06 novembre 2023, et jusqu'au 11 novembre 2023, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance par feux tricolores) au 47 avenue de la Libération.

**Article 2 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 3 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 4 :** L'entreprise MERLIN TP est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 5 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 26/10/2023

Le Maire,



Denise SERRANO

Date d'affichage : 26/10/2023



DEPARTEMENT DU LOIRET

Formulaire à transmettre  
aux Services Techniques  
de la commune de VILLEMANDEUR

ENTREPRISE :

MERLIN TP  
415 Rue des Merisiers  
45700 PANNES  
Responsable du chantier :  
GALLET Nicolas , conducteur de travaux 06 14 69 97 00  
Philippe MITTEAU , chef d'équipe 06 14 69 67 14

**DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL**

Lieu des travaux : 70 rue de la Libération

Début des travaux : du 06 novembre au 11 novembre

Délai des travaux : 1 semaines

Type de travaux à effectuer : Affaissement tranchée EU

<b><u>SOUHAIT DE L'ENTREPRISE</u></b>	<b><u>LIEU</u></b>
- rue barrée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	70 rue de la Libération
- Stationnement interdit <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
- Traversée de route par demi chaussée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
- autre : ALTERNAT PAR FEUX	

Fait à PANNES le 24 Octobre 2023  
L'entreprise

MERLIN TP  
415 rue des Merisiers  
Parc Activités Arborja - 45700 PANNES  
06 14 69 97 10 03  
RCS Orléans 0779 932 955 • Siret 775 512 955 00033  
Capital de 100 000 € - N° TVA FR 42 775 512 955

COMMUNE DE VILLEMANDEUR  
SERVICES TECHNIQUES – 31 Rue JOSDON – 45700 VILLEMANDEUR  
Tél : 02.38.07.16.70 Fax : 02.38.93.06.91





